



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

Saint-flour
COMMUNAUTÉ



Commission
Habitat et planification
Mardi 15 juin 2021



Ordre du jour :

1. Elaboration du projet de territoire 2021-2026 : avis sur les fiches projets

- De maîtrise d'ouvrage intercommunale
- De maîtrise d'ouvrage communale

2. Questions diverses

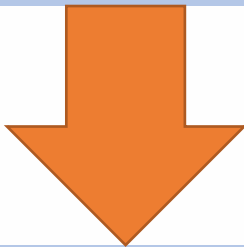
- RAPPEL DES TRAVAUX DES COMMISSIONS EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD).
- INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET DE TERRITOIRE, ET CALENDRIER D'ÉLABORATION DU VOLET OPÉRATIONNEL.
- ELABORATION DU VOLET OPÉRATIONNEL DU PROJET DE TERRITOIRE → AVIS DE LA COMMISSION SUR LES FICHES PROJETS DE MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNAUTAIRE
- QUESTIONS DIVERSES



ECRIRE UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGEE

**AFFIRMER L'IDENTITE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**ORGANISER L'ACTION ENTRE LES COMMUNES ET
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**



SE DONNER UNE LIGNE DIRECTRICE



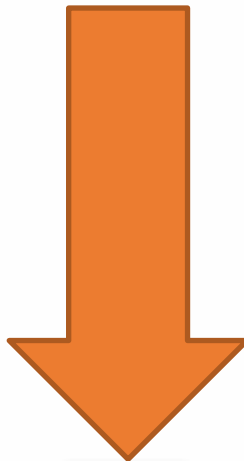


UN PROJET QUI SE BATIT EN TROIS TEMPS

**Le
temps
des
idées**

**Le
temps
des
choix**

**Le temps de
concertation**



FIN 2019

- DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU FUTUR PLUi

AUTOMNE 2020

- VISITES DANS LES COMMUNES

JANVIER 2021

- MISE EN PLACE DE LA GOUVERNANCE

FEVRIER A JUIN
2021

- COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES : orientations de la stratégie territoriale et actions

30 JUIN 2021

- CONSEIL COMMUNAUTAIRE : PADD ET PROJET DE TERRITOIRE

DERNIER TRIMESTRE
2021

- CONCERTATION avec les habitants

ECRIRE LE PROJET DE TERRITOIRE : UN CALENDRIER CONTRAINT

Avril 2021

**2 avril : PADD Saisine des communes
7 et 12 avril : conférences territoriales
Envoi de la Vidéo de présentation**

16 Avril 2021

Saisine des communes – retour au 30 avril 2021

**Avril - Mai
2021**

**Propositions de fiches projets communautaires
élaborées par les services**

Mai 2021

**Analyse des 150 fiches de maîtrise d'ouvrage
communale et des
100 fiches de maîtrise d'ouvrage communautaire
(Soit un volume de 250 fiches)**





ECRIRE LE PROJET DE TERRITOIRE : UN CALENDRIER CONTRAINT

Mai 2021

**Réécriture des fiches projets – maquette CRTE
(mise en adéquation avec la stratégie territoriale,
thématiques...)**

28 mai 2021

Information de la Conférence des Maires

**Du 7 Juin au
18 juin 2021**

**Réunions des commissions thématiques
intercommunales pour avis**

24 Juin 2021

Envoi des rapports du conseil communautaire



**Projet de territoire
2021-2026**

Présentation en conférence des maires du 28 Mai 2021

SOMMAIRE

CALENDRIER DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

Nom de la commission concernée	Date de réunion
Déchets	mercredi 9 juin de 10h à 12h
Gens du voyage	mardi 15 juin de 11h à 12h
Développement économique, emploi et formation	mardi 8 juin de 10h à 12h
Sport et activités de pleine nature	lundi 14 juin de 10h à 12h
Tourisme et thermalisme	lundi 14 juin de 8h à 10h
Habitat et planification	mardi 15 juin de 18h à 20h
Santé	mardi 8 juin à 13h30
Mobilité et transport scolaire	mardi 15 juin de 16h à 18h
Politique éducative et sociale	jeudi 17 juin à 9h30
Agriculture Forêt Alimentation	vendredi 18 juin de 10h à 12h
Environnement et transition énergétique	vendredi 11 juin à 13h30
Culture et patrimoine	jeudi 10 juin à 16h
Développement communal, services aux communes et aux habitants	mercredi 9 juin à 14h



Le projet de territoire:

Une ligne stratégique: LE PADD

Comprenant

Le socle des actions de Saint-Flour Communauté

LES PROJETS COMMUNAUTAIRES

PROJET DE TERRITOIRE 2021-2026

LES PROJETS COMMUNAUX

qui contribuent à la stratégie communautaire

Qui pourraient se décliner en services aux communes

Un CRTE en déclinaison du projet de territoire

2 Ambitions

Autour de

6 Axes

23 Fiches Actions

**Des fiches projets
De maîtrise d'ouvrage
communautaire**

Et

**Des fiches projets
De maîtrise d'ouvrage
communale
qui contribuent à la stratégie
territoriale communautaire**



20 thématiques

Création d'infrastructures économique
Assainissement
Rénovation énergétique
Transition énergétique
Mobilité
Protection du patrimoine
Bâtiment
Eau potable
Protection de l'environnement
Revitalisation
Tourisme
Habitat
Voirie/OA
Aménagement urbain
Commerce
Numérique
Agriculture
Déchets
Economie circulaire
Protection ressource eau



Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire

« Pour un territoire de moyenne montagne vivant et attractif »

Axe 1 : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire.

Axe 2 : Une politique attractive en matière d'accueil d'activités économiques, de maintien des activités commerciales, et de valorisation des filières traditionnelles et innovantes.

Axe 3 : Une politique touristique attractive, appuyée sur une richesse naturelle, patrimoniale et culturelle exceptionnelle.

Ambition 2 : Préserver et aménager durablement l'espace

« Pour un territoire de moyenne montagne riche de son excellence »

Axe 4 : Une agriculture durable avec des exploitations qualitatives et à taille humaine.

Axe 5 : Un patrimoine naturel préservé et valorisé pour affirmer l'identité rurale du territoire.

Axe 6 : Un territoire communautaire engagé dans la transition écologique et énergétique.



Ambition 1 : renforcer l'attractivité du territoire

Axe 1 : une politique attractive en matière d'accueil d'activités résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire

Objectif 1.1 : Favoriser le retour d'une croissance démographique tout en veillant à maintenir une organisation spatiale équilibrée et solidaire

PROJETS COMMUNAUTAIRES

HABITAT

- Contribuer à la mise en œuvre d'un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) ;

URBANISME

- Elaboration du Schéma de cohérence Territoriale de l'Est Cantal (SCOT) et de l'Atlas de la Biodiversité Territoriale ;
- Elaborer, adopter et mettre en œuvre le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et les autres outils réglementaires;
- Mettre en place la dématérialisation de l'Autorisation du Droit des Sols (ADS) ;



Objectif 1.1 : Favoriser le retour d'une croissance démographique tout en veillant à maintenir une organisation spatiale équilibrée et solidaire

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DU SPPEH	<p>Ce service a pour mission d'accueillir, informer et apporter un conseil personnalisé à l'ensemble des ménages (propriétaires occupants, bailleurs, locataires, copropriétaires, quels que soient leurs revenus) et aux acteurs du petit tertiaire privé (< 1000 m² et < 10 salariés) dans le cadre de projets de rénovation énergétique.</p> <p>Des missions complémentaires seront mises en place au cours des 3 premières années : mobilisation des professionnels du bâtiment et autres acteurs de la construction (Banques, maîtres d'œuvre, architectes, notaires, etc.), accompagnement des collectivités....</p>	Le CD15 & les 9 EPCI cantaliens	STFL.Co : Env. 11 869 €/an En 2022-2023	2021-2026



Objectif 1.1 : Favoriser le retour d'une croissance démographique tout en veillant à maintenir une organisation spatiale équilibrée et solidaire

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
ELABORATION DU SCOT EST CANTAL ET DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ TERRITORIALE	<p>Le SCOT a été prescrit en 2016 impliquant la réalisation d'un Projet de Territoire de Développement Durable et l'approbation d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).</p> <p>La procédure d'élaboration du SCOT arrive à son terme et il sera soumis à l'approbation du comité syndical du 12 juillet 2021.</p> <p>Un Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) a été engagé concomitamment. Il permet d'inventorier la biodiversité, de constituer une base de données à disposition des collectivités locales du territoire et de dessiner la trame verte et bleue (TVB) du SCOT.</p> <p>Cet atlas est réalisé dans le cadre d'une démarche de science participatives, en partenariat avec le Musée National d'Histoire Naturelle , la Ligue de Protection des Oiseaux, le Conservatoire des Espaces Naturels et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Il est réalisé en 3 saisons. La Saison 3 sera finalisée en juin 2022.</p>	SYTEC	488 776 € HT	2021-2022



Objectif 1.1 : Favoriser le retour d'une croissance démographique tout en veillant à maintenir une organisation spatiale équilibrée et solidaire

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
ELABORER, ADOPTER ET METTRE EN ŒUVRE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) ET LES AUTRES OUTILS RÉGLEMENTAIRES	<p>Le PLU intercommunal a été prescrit en 2015 puis son périmètre élargi en 2018 à l'ensemble du territoire communautaire.</p> <p>En mars 2021, les personnes publiques associées et la conférence des Maires ont été réunis en vue du débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développements durables (PADD), débat prévu en conseil communautaire en juin 2021.</p> <p>Saint-Flour Communauté souhaite donc poursuivre cette étude et la compléter avec la mise en place de périmètres délimités des abords des monuments historiques (PDA) et l'élaboration d'un règlement local de publicité (RLPi) afin de renforcer le PLUi dans les domaines de la protection du patrimoine bâti et paysager du territoire.</p>	Saint-Flour communauté	481.854 €	2021-2023



Objectif 1.1 : Favoriser le retour d'une croissance démographique tout en veillant à maintenir une organisation spatiale équilibrée et solidaire

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
<p>METTRE EN PLACE LA DÉMATÉRIALISATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME (ADS)</p>	<p>A compter du 1^{er} janvier 2022,</p> <ul style="list-style-type: none"> - toutes les communes devront être en capacité de recevoir des demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) par voie électronique ; - Les communes de plus de 3 500 habitants, avec leur centre instructeur, devront quant à elles, disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les DAU. <p>Il s'agit de proposer à l'ensemble des 40 communes membres (31 sur Saint-Flour Communauté et 9 sur Hautes-Terres Communauté) du service instructeur un téléservice pour que les usagers puissent saisir leur demande par voie électronique (S.V.E.) et un module du logiciel métier pour permettre l'instruction par voie dématérialisée.</p> <p>L'instruction dématérialisée entraine aussi un changement dans l'organisation du travail avec l'acquisition d'un logiciel cartographique connecté au logiciel ADS et de doubles écrans pour chaque instructeur.</p>	<p>Saint-Flour communauté et Hautes-Terres Communauté</p>	<p>14.508 €</p>	<p>2021</p>



Ambition 1 : renforcer l'attractivité du territoire

Axe 1 : une politique attractive en matière d'accueil d'activités résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire

Objectif 1.2 : Mettre en œuvre une politique en matière d'habitat qui vienne à un équilibre entre l'adaptation des logements existants, la réhabilitation du parc ancien, la densification urbaine et la construction neuve en extension urbaine

PROJETS COMMUNAUTAIRES

HABITAT

- Soutenir l'amélioration de l'habitat privé dans le cadre des opérations programmées ;
- Lutter contre les logements vacants ;



Objectif 1.2 : Mettre en œuvre une politique en matière d’habitat qui veille à un équilibre entre l’adaptation des logements existants, la réhabilitation du parc ancien, la densification urbaine et la construction neuve en extension urbaine

Action	Descriptif	Maître d’ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
SOUTENIR L’AMÉLIORATION DE L’HABITAT PRIVÉ DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES	<p>Mise en œuvre des 2 dispositifs d’aides en faveur de l’amélioration de l’habitat privé, contractualisés avec l’ANAH jusqu’au 31 décembre 2023.</p> <p>Un nouvel avenant à la convention ORT interviendra, à l’issue du travail d’ingénierie mené en 2021-2022 dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Il inclura les 3 périmètres d’intervention : Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour.</p> <p>Au terme de ces programmes, l’EPCI sollicitera l’ANAH pour la mise en place d’une ou de plusieurs opérations programmées et le prolongement de l’ORT jusqu’en 2026.</p>	Saint-Flour communauté	<p>Cout HT : 1,190 M€</p> <p>Coût étude : 25 000 € HT</p> <p>Coût Suivi animation OPAH-RU et PIG 2021-2023 St-Flour Co : 596 598 € 2024-2026 : à définir</p> <p>Aides aux travaux OPAH-RU et PIG 2021-2023 : St-Flour Co : 682 215 € 2024-2026 : à définir</p>	2021-2026
LUTTER CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS	<p>A l’échelle du SCOT : une étude diagnostic destinée à caractériser et affiner la connaissance de la problématique du parc vacant, mettre en place un observatoire territorial de la vacance et définir une stratégie et un programme d’outils et d’actions, adaptés aux réalités de notre territoire rural;</p> <p>A l’échelle de chaque EPCI : projets de renforcement du volet « Lutte contre la vacance » des dispositifs programmés en cours</p>	Saint-Flour Communauté & le SYTEC et HTC	<p>Coût STFI Co : 27 000 €/an HT SYTEC : 100 000 € HTC : 8 800 €/an</p>	2021-2026



Ambition 1 : renforcer l'attractivité du territoire

Axe 1 : une politique attractive en matière d'accueil d'activités résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire

Objectif 1.2 : Mettre en œuvre une politique en matière d'habitat qui vienne à un équilibre entre l'adaptation des logements existants, la réhabilitation du parc ancien, la densification urbaine et la construction neuve en extension urbaine

PROJETS COMMUNAUX

qui contribuent à la stratégie territoriale

HABITAT

- Réhabilitation de l'ancien presbytère sur la commune de Rézentières ;
- Réhabilitation d'un bâtiment communal sur la commune de Roffiac ;
- Réhabilitation d'un logement sur la commune de Vieillespesse ;
- Réhabilitation de logements sur la commune de Coltines ;
- Mise hors d'eau hors d'air du presbytère de Lescure sur la commune de Valuégols ;
- Améliorer l'offre de logements saisonniers sur la commune de Chaudes-Aigues et sur le territoire de St-Flour Communauté ;
- Création et réhabilitation des logements sur la commune de Neuvéglise-sur-Truyère
- Création de logements sur la commune de Rézentières
- Réhabilitation d'une ancienne auberge sur la commune de St-Georges
- Réhabilitation d'une ancienne école sur la commune d'Ussel
- Réhabilitation d'un ancien presbytère sur la commune de Vabres
- Rénovation du logement au dessus de la mairie d'Anterrieux ;
- Rénovation énergétique d'un logement communal à Tiviers ;
- Amélioration qualitative de l'offre de logements communale au sein de l'ancien presbytère à Mentières ;
- Rénovation du presbytère de Réquistat - Jabrun.

Habitat / Planification



Objectif 1.2 : Mettre en œuvre une politique en matière d’habitat qui veille à un équilibre entre l’adaptation des logements existants, la réhabilitation du parc ancien, la densification urbaine et la construction neuve en extension urbaine

Action	Descriptif	Maître d’ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
RÉHABILITATION DE L’ANCIEN PRESBYTÈRE SUR LA COMMUNE DE RÉZENTIÈRES	Rénovation énergétique de 2 logements et création d’un 3ème logement.	Rézentières	A définir	2022-2023
RÉHABILITATION D’UN BÂTIMENT COMMUNAL SUR LA COMMUNE DE ROFFIAC	Réhabilitation du bâtiment communal abritant au RDC l’ancienne cantine scolaire et au 1 ^{er} étage un logement pour créer un seul logement sur 2 niveaux.	Roffiac	Coût HT 93 500 €	2022
RÉHABILITATION D’UN LOGEMENT SUR LA COMMUNE DE VIEILLESPESE	Réhabilitation du logement situé au 1 ^{er} étage de la Mairie.	Vieillespese	Coût estimatif : 140 000 € HT	2023-2025
RÉHABILITATION DE LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE COLTINES	Réhabilitation des logements et des espaces communes situés dans le bâtiment de la Mairie	Coltines	Coût estimatif : 90 000 € HT	2023-2025



Objectif 1.2 : Mettre en œuvre une politique en matière d’habitat qui vienne à un équilibre entre l’adaptation des logements existants, la réhabilitation du parc ancien, la densification urbaine et la construction neuve en extension urbaine

Action	Descriptif	Maître d’ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
MISE HORS D’EAU HORS D’AIR DU PRESBYTÈRE DE LESCURE	Réhabilitation de cet immeuble qui serait destiné à de la location à l’année pour attirer de nouvelles familles	Valuéjols	Coût prévisionnel : 136.956€ HT	2024-2026
AMÉLIORER L’OFFRE DE LOGEMENTS SAISONNIERS SUR LA COMMUNE DE CHAUDES-AIGUES ET SUR L’ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE ST-FLOUR COMMUNAUTÉ	<p>Chaudes Aigues est une station classée de tourisme par décret du 21 août 2012. Une convention pour le logement des travailleurs saisonniers a été conclue à l’échelle de Saint-Flour Communauté avec l’Etat en décembre 2019, pour une durée de trois ans.</p> <p>La commune de Chaudes Aigues souhaite transformer deux étages d’un ancien hôtel, en appartements pour les travailleurs saisonniers.</p> <p>Cette opération municipale s’inscrit dans une démarche portée par Saint-Flour Communauté:</p> <ul style="list-style-type: none"> -élaboration d’un diagnostic approfondi; -recherche et le partage d’informations; -définition d’un plan d’actions à moyen terme. 	St-Flour Communauté	Coût prévisionnel : 10 000 € HT	2022-2026



Objectif 1.2 : Mettre en œuvre une politique en matière d’habitat qui veille à un équilibre entre l’adaptation des logements existants, la réhabilitation du parc ancien, la densification urbaine et la construction neuve en extension urbaine

Action	Descriptif	Maître d’ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
CRÉATION ET RÉHABILITATION DES LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE	Réhabilitation de plusieurs bâtiments situés dans le bourg centre de Neuvéglise : -ancien office de tourisme, -ancien hospice, -au dessous du bâtiment périscolaire	Neuvéglise-sur-Truyère	A définir	2023-2026
CRÉATION DE LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE RÉZENTIÈRES	2 projets de créations et de réhabilitation de logement : -transformation d’un ancien corps de ferme; -transformation d’un atelier technique.	Rézentières	A définir	2021-2022
RÉHABILITATION D’UNE ANCIENNE AUBERGE SUR LA COMMUNE DE ST-GEORGES	Création d’un à 2 logements dans cette ancienne auberge située dans le bourg.	St-Georges	A définir	2021-2025
RÉHABILITATION D’UNE ANCIENNE ÉCOLE SUR LA COMMUNE D’USSEL	Réhabilitation du RDC de l’ancienne école de Luc d’Ussel afin d’aménager un appartement.	Ussel	A définir	2022-2024



Objectif 1.2 : Mettre en œuvre une politique en matière d’habitat qui veille à un équilibre entre l’adaptation des logements existants, la réhabilitation du parc ancien, la densification urbaine et la construction neuve en extension urbaine

Action	Descriptif	Maître d’ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
RÉHABILITATION D’UN ANCIEN PRESBYTÈRE SUR LA COMMUNE DE VABRES	Création de 3 nouveaux logements (un type T4 et 2 studios)	Vabres	Coût prévisionnel : 340 000 € HT	2023-2026
RÉNOVATION DU LOGEMENT AU DESSUS DE LA MAIRIE D’ANTERRIEUX	Rénovation du logement situé au dessus des locaux de la Mairie	Anterrieux	A déterminer	2024
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D’UN LOGEMENT COMMUNAL À TIVIERS	Isolation du toit du logements situé au dessus de la salle des fêtes	Tiviers	A déterminer	2023
AMÉLIORATION QUALITATIVE DE L’OFFRE DE LOGEMENTS COMMUNALE AU SEIN DE L’ANCIEN PRESBYTÈRE DE MENTIÈRES	Rénovation énergétique des 2 logements communaux situés dans l’ancien presbytère	Mentières	Coût prévisionnel : 17 469 € HT	2021
RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE DE RÉQUISTAT – JABRUN	Rénovation énergétique du presbytère	Jabrun	A déterminer	2024-2025



Ambition 1 : renforcer l'attractivité du territoire

Axe 1 : une politique attractive en matière d'accueil d'activités résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire

Objectif 1.3 : Mettre en œuvre une politique ambitieuse de développement résidentiel favorisant une gestion économe de l'espace, tout en prenant les dispositions de la Loi Montagne et de la loi Littoral

PROJETS COMMUNAUX

qui contribuent à la stratégie territoriale

HABITAT

- Création de lotissements sur la commune de Neuvéglise-sur-Truyère ;
- Création d'un lotissement sur la commune de Talizat ;
- Création d'un éco-lotissement sur la commune de Val d'Arcomie ;
- Création d'un lotissement sur la commune de Lieutadès ;
- Création d'un lotissement sur la commune de Paulhac ;
- Extension d'un lotissement sur la commune de Roffiac.



Objectif 1.3 : Mettre en œuvre une politique ambitieuse de développement résidentiel favorisant une gestion économe de l'espace, tout en prenant les dispositions de la Loi Montagne et de la loi Littoral

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
CRÉATION DE LOTISSEMENTS SUR LA COMMUNE DE NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE	Face à une forte demande, la commune souhaite créer 2 lotissements sur des parcelles dont elle a la maîtrise foncière.	Neuvéglise-sur-Truyère	A définir	2024-2026
CRÉATION D'UN LOTISSEMENT SUR LA COMMUNE DE TALIZAT	Création d'un lotissement de 17 lots dans la continuité des lotissements existants sur une surface de 1ha70 dont la commune a la maîtrise foncière.	Talizat	Coût : 490 000 € HT (acquisitions, études, travaux, Moe)	2021-2023
CRÉATION D'UN ÉCO-LOTISSEMENT SUR LA COMMUNE DE VAL D'ARCOMIE	Création d'un éco-lotissement dans le village de Clavière d'Outre sur le terrain dont la commune est propriétaire. Projet de 15 constructions neuves dans une démarche de développement durable.	Val d'Arcomie	A définir	2023-2025
CRÉATION D'UN LOTISSEMENT SUR LA COMMUNE DE LIEUTADÈS	Création d'un lotissement sur une parcelle de 8 229 m ² dont la commune est propriétaire afin de créer 6 lots en continuité urbaine	Lieutadès	Coût estimatif : 175 746,81 € HT	2021-2022



Objectif 1.3 : Mettre en œuvre une politique ambitieuse de développement résidentiel favorisant une gestion économe de l'espace, tout en prenant les dispositions de la Loi Montagne et de la loi Littoral

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
CRÉATION D'UN LOTISSEMENT SUR LA COMMUNE DE PAULHAC	Création d'un nouveau lotissement en continuité urbaine, composé de 8 lots.	Paulhac	Coût estimatif : Acquisition : 84 000 €	2021-2024
CRÉATION D'UN LOTISSEMENT SUR LA COMMUNE DE ROFFIAC	Extension du lotissement « Les Breuils ». Création de lots supplémentaires en continuité urbaine sur un terrain dont la commune a la maîtrise foncière.	Roffiac	A définir	2022-2024



Ambition 1 : renforcer l'attractivité du territoire

Axe 1 : une politique attractive en matière d'accueil d'activités résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire

Objectif 1.4 : Renforcer l'attractivité des pôles en mettant en œuvre une action complète et combinée sur tous les leviers qui permettront d'améliorer la qualité de vie des habitants et de valoriser le patrimoine local.

PROJETS COMMUNAUTAIRES

HABITAT

Mettre en œuvre l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et étendre ses périmètres d'intervention à Chaudes Aigues et Pierrefort



Objectif 1.4 : Renforcer l'attractivité des pôles en mettant en œuvre une action complète et combinée sur tous les leviers qui permettront d'améliorer la qualité de vie des habitants et de valoriser le patrimoine local.

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
<p>METTRE EN ŒUVRE L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) ET ÉTENDRE SES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION À CHAUDES AIGUES ET PIERREFORT</p>	<p>Dans le cadre de l'ORT, un plan stratégique a été défini autour de 6 axes, 13 orientations et 40 actions.</p> <p>A la suite du travail mené dans le cadre du programme « Petites Villes de demain », l'ORT évoluera en 2022 par voie d'avenant afin d'inclure les périmètres d'intervention des centre-bourgs de Chaudes-Aigues et de Pierrefort qui souffrent des mêmes problématiques notamment en matière d'habitat. De nouveaux projets et dispositifs pourraient alors être mis en place dans le cadre de cet avenant à l'ORT.</p> <p>Pour accompagner les communes, un chef de projet dont le poste est financé à 75% par l'ANAH est en cours de recrutement. La Banque des Territoires a également été sollicitée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par Saint-Flour Communauté pour la création d'un poste de manager de commerce à raison de 0.5 ETP sur deux ans, en lien avec les communes de Chaudes Aigues et Pierrefort ; - par la ville de Saint-Flour pour la création d'un même poste, à temps plein, pour la commune. 	<p>Saint-Flour Communauté</p>	<p>STFL.Co : 65 000 €</p>	<p>2021-2026</p>



Ambition 2 : préserver et aménager durablement l'espace

Axe 4 : Une agriculture durable avec des exploitations qualitatives et à taille humaine

Objectif 4.3 : Promouvoir un bâti agricole fonctionnel, évolutif et bien inséré dans son environnement

PROJETS COMMUNAUTAIRES

Plan local d'urbanisme intercommunal – charte des bâtiments agricoles



Objectif 4.3 : Promouvoir un bâti agricole fonctionnel, évolutif et bien inséré dans son environnement

Action	Descriptif	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Calendrier prévisionnel
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL – CHARTE DES BÂTIMENTS AGRICOLES	<p>La Communauté de communes s'est dotée, en 2018, d'une charte pour permettre une bonne intégration des bâtiments agricoles neufs dans le paysage et notamment les projets avec couverture en panneaux photovoltaïques.</p> <p>Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal, une réflexion sera initiée pour évaluer les modalités d'application de la charte « bâtiments agricoles et paysage » qui n'a pas d'obligation réglementaire à ce jour et en faire évoluer ou pas les termes.</p>	Saint-Flour Communauté	Coût prévisionnel : 8.000 € HT	2022-2023



2. Questions diverses



**Merci de
votre attention**

